



Certificat de formation continue

## **CAS en Intervention Précoce Intensive**

pour les jeunes enfants avec  
des troubles neuro-  
développementaux

Novembre 2023 – Octobre 2024

5 modules de formation

# CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE UNIVERSITAIRE

## Contenu

Les données probantes indiquent que les jeunes enfants avec des troubles neurodéveloppemental qui bénéficient d'une intervention précoce intensive (IPI) présentent un meilleur pronostic développemental. L'IPI vise à proposer un plan d'intervention individualisé multidimensionnel qui tient compte des particularités psychodéveloppementales de chaque enfant de manière à favoriser son fonctionnement. La mise en place d'une intervention précoce intensive nécessite que les intervenants aient des connaissances de pointe à plusieurs niveaux. D'abord, les intervenants doivent disposer des connaissances sur les différents troubles neurodéveloppementaux et leurs implications sur le fonctionnement adaptatif de l'enfant. Ils doivent également avoir des connaissances actualisées au regard des récentes avancées dans le domaine des neurosciences afin de pouvoir comprendre le développement du cerveau des jeunes enfants. Ils doivent aussi maîtriser les différents outils d'évaluation du développement entre 0 - 8 ans afin de pouvoir sélectionner des outils validés et adaptés au public concerné. Enfin, ils doivent connaître plusieurs approches, modèles et stratégies d'intervention fondées sur des données probantes de manière à ajuster leurs interventions aux profils neurodéveloppementaux spécifiques de chaque enfant. Ils doivent pouvoir mettre en place un projet pédagogique individualisé intensif fondé sur ces modèles d'intervention auprès d'un jeune enfant avec des TND.

Ce CAS offre, pour la première fois en Suisse, un échange de savoirs entre les sciences de la pédagogie spécialisée, de l'analyse appliquée du comportement, des neurosciences et de la psychologie.

## Objectifs

Le CAS outille les participant-e-s dans la compréhension des divers troubles neurodéveloppementaux présents dans la petite enfance (en particulier le trouble du spectre de l'autisme et/ou de la déficience intellectuelle et/ou de la communication). Il vise également à approfondir les connaissances des participant-e-s sur les différents outils d'évaluation actuels, les modèles et les stratégies d'intervention fondées sur les données probantes. De plus, il vise à former les participant-e-s à élaborer des projets d'intervention précoce intensive individualisés et à les implémenter dans les différents lieux de vie des enfants présentant avec des TND (p. ex. milieu familial, crèches, jardins d'enfants, écoles spéciales).

## Compétences globales acquises lors de ce certificat :

1. Connaître les différents troubles neurodéveloppementaux présents dans la petite enfance et savoir les distinguer.
2. Connaître les différents outils d'évaluation validés pour les jeunes enfants.
3. Connaître les différents modèles et curricula d'intervention précoce intensive.
4. Elaborer et mettre en œuvre un projet pédagogique individualisé intensif.
5. Développer une pratique pédagogique réflexive et la situer dans une équipe pluridisciplinaire.

## Approche pédagogique

La particularité de ce CAS est sa nature intercantonale (regroupant des acteurs de différents cantons, particulièrement Valais et Fribourg), internationale (animation des modules par des chargé·e·s de cours de différents pays, Suisse, France, Canada, etc.) et hybride (formation en présence et à distance).

Le CAS est ouvert aux participant·e·s de tous les cantons suisses. Bien que les cours soient offerts en français, les travaux finaux pourront être écrits dans la langue préférée des participant·e·s (français, allemand, italien, anglais).

Les participant·e·s devront être impliqués dans une pratique professionnelle en parallèle à la formation de manière à transférer les apports théoriques à leur réalité pédagogique ou clinique (études de cas, réalisation d'une évaluation auprès d'un enfant, élaboration d'un projet d'intervention précoce intensive individualisé, analyses de séquences vidéos, intervision, supervision, etc.). Ces transferts pratiques pourront être effectués dans les différents lieux d'intervention précoce, au centre de formation continue et/ou à distance.

Des spécialistes des divers champs d'intervention permettront aux participant·e·s d'acquérir une solide formation scientifique et pratique. Durant ce CAS, les participant·e·s pourront s'engager dans une démarche tant individuelle que collective afin de développer leurs compétences dans le domaine de l'intervention précoce intensive.

## Public cible

Professionnel·le·s de tous les cantons suisses : pédagogues en éducation pécoce spécialisée, éducateurs/trice spécialisé·e·s, enseignant·e·s spécialisé·e·s, psychologues, logopédistes, psychomotricien·ne·s, ergothérapeutes, travailleurs/euses sociaux/ales, conseillers/ères et responsables pédagogiques, médecins, pédiatres, directeurs/trices d'école, parents sur évaluation du dossier.

## Conditions d'admission

Peuvent présenter leur dossier d'admission, les personnes qui détiennent soit un diplôme de niveau bachelor, soit une formation de base d'une haute école dans un domaine voisin ou une formation jugée équivalente. Les personnes doivent être au bénéfice d'une expérience d'au moins une année à plein temps de travail auprès de jeunes enfants qui présentent des troubles neurodéveloppementaux.

Le Comité directeur analysera les dossiers d'admission sur la base des diplômes ou certificats, du curriculum vitae, des années d'expérience et d'une lettre de motivation. Une évaluation du dossier d'admission pourra être effectuée pour les candidat·e·s ne répondant pas entièrement aux conditions d'admission.

## Calendrier du certificat

### **MODULE 1 :**

**Neurosciences et troubles neurodéveloppementaux chez le jeune enfant** (2 crédits)

7-8 novembre 2023

### **MODULE 2 :**

**Evaluations standardisées** (2 crédits)

5-6 décembre 2023

### **MODULE 3 :**

**Modèles et curricula d'intervention** (3 crédits)

6-7 février 2024, 13-14 février 2024 et 12 mars 2024

### **MODULE 4 :**

**Stratégies d'intervention** (5 crédits)

13 mars, 9-10 avril et 7-8 mai 2024

### **MODULE 5 :**

**Elaboration et présentation orale du projet d'intervention individualisé et travail final** (3 crédits)

11-12 juin 2024

Accompagnement à l'élaboration du projet : 4 après-midi (à distance et/ou en présence) :  
31 janvier, 6 mars, 1er mai, 5 juin 2024

Présentation du travail final : 10-11 octobre 2024.

## COMITÉ DIRECTEUR

**Prof. Dr Myriam Squillaci** – Présidente du Comité directeur

Professeure ordinaire, Département de pédagogie spécialisée, Université de Fribourg. Elle a accompli ses études à Fribourg, où elle a obtenu son diplôme d'enseignante spécialisée en 1993, avant d'obtenir son doctorat à l'Université de Fribourg en 2005, puis son habilitation en 2019. Elle a occupé différents postes dans le domaine de l'enseignement spécialisé, au sein de différentes structures spécialisées, travaillant plus spécifiquement auprès de jeunes enfants avec des troubles neurodéveloppementaux, dont l'autisme. À l'Université de Fribourg depuis 2000, ses domaines d'expertises sont les neurosciences dans l'enseignement spécialisé, le trouble du spectre de l'autisme, les apports de l'analyse appliquée aux comportements-défis, les troubles sévères de la communication, les troubles du comportement, le multi-poly-handicap.

**Prof. Dr Andrea Samson**

Professeure extraordinaire en psychologie à UniDistance Suisse et collaboratrice scientifique, Département de pédagogie spécialisée à l'Université de Fribourg. Elle est la directrice du chEERS Lab - une équipe de chercheurs intéressés par l'étude des processus socio-émotionnels chez les personnes avec des troubles du développement (par exemple le trouble du spectre autistique). Les émotions positives et la régulation des émotions liées à la santé mentale jouent un rôle important dans plusieurs projets de recherche. L'équipe est également intéressée à développer et à utiliser des jeux de société ainsi que de nouvelles technologies telles que la réalité virtuelle pour l'évaluation des compétences émotionnelles et pour les programmes de remédiation.

**Dr Valérie Caron**

Lectrice au Département de Pédagogie Spécialisée de l'Université de Fribourg a effectué ses études universitaires au Département de Psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières où elle a obtenu des diplômes de 1er, 2e et 3e cycle. Elle a occupé différents postes dans le champ de l'intervention précoce intensive au Québec et en France. Sa thèse doctorale porte sur l'implémentation de l'intervention précoce intensive auprès des jeunes enfants avec TSA. Ses domaines d'expertise sont l'analyse appliquée du comportement, l'autisme, la déficience visuelle, l'intervention précoce intensive.

**Marianne Schmuckli**

Directrice du Service éducatif itinérant Fribourg et du Centre de thérapie physioergo (Fondation Les Buissonnets) a effectué ses études universitaires au Département de Pédagogie Spécialisée à l'Université de Fribourg. Elle a enseigné dans des classes spécialisées et a suivi des enfants en situation de handicap dans l'enseignement ordinaire. Elle a été responsable pédagogique pour l'intégration scolaire dans la partie alémanique du Canton de Fribourg. Elle est pédagogue en éducation précoce spécialisée et titulaire d'un diplôme en gestion d'institution spécialisée (Hochschule für Heilpädagogik HfH Zürich).

### **Fabienne Clavien**

Cheffe de l'Office éducatif itinérant au Service cantonal de la jeunesse en Valais. Elle est au bénéfice d'un Master en Psychologie et d'un diplôme de spécialisation en psychologie génétique obtenus à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education à l'Université de Genève. Elle a travaillé en qualité d'enseignante spécialisée (appui pédagogique intégré) dans des classes ordinaires auprès d'enfants à besoins particuliers. Elle est pédagogue en éducation précoce spécialisée. Elle a assuré la Présidence de l'association professionnelle ARPSEI (Association Romande des Pédagogues en Service éducatif itinérant).

### **Annette Enz**

Responsable du Service de la formation continue de l'Université de Fribourg

## **TRAVAUX REQUIS ET CERTIFICATION**

### **Déroulement, certificat et crédits ECTS**

15 crédits (équivalent à 450 heures)

Les 15 crédits sont répartis en cinq modules qui se déclinent sur 12 mois, à raison d'environ deux jours de cours par mois. Pour chaque module, un transfert pratique est exigé, ce transfert servant de point d'appui à la réalisation du travail final.

Les quatre premiers modules seront consacrés à l'enseignement de contenus théoriques (à distance ou en présentiel) et pratiques (p. ex. : analyses de situations cliniques, supervisions de pratique, auto-évaluations réflexives, etc.). Le module 5 vise à articuler l'ensemble des connaissances théoriques et à l'élaboration et la mise en œuvre pratique d'un projet d'intervention individualisé intensif qui fera l'objet d'une évaluation certificative écrite et orale.

### **Conditions d'obtention du certificat**

- Présence à 80 % des séances de formation au moins
- Validation de chaque module par un travail écrit
- Validation du travail final

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Intervenant·e·s

**Valérie Caron**, lectrice au département de pédagogie spécialisée, Université de Fribourg ;

**Cherine Fahim**, docteure en neurosciences et chargée d'enseignement, Université de Fribourg ;

**Alexis Le Corre**, psychologue, Centre Cantonal de l'autisme, Centre Hospitalier Universitaire, Lausanne ;

**Marie-Hélène Prud'homme**, Dr. Psychologie, Clinique de consultation intervention et formation en autisme (CCIFA), Montréal, Canada ;

**Gisela Regli**, formatrice accréditée ESDM, Montréal, Canada ;

**Myriam Squillaci**, professeure au département de pédagogie spécialisée, Université de Fribourg ;

**Jorge Trujillo**, psychoéducateur spécialisé en évaluation et intervention en autisme, Superviseur clinique, Montréal Canada ;

NN

## Nombre de participant·e·s

Le nombre de participant·e·s est limité pour garantir la qualité de la formation, favoriser l'interaction et offrir, aux étudiant·e·s, un suivi personnalisé.

## Lieu et horaire

Les cours en présentiel ont lieu au centre de formation continue de l'Université de Fribourg, à cinq minutes à pied de la gare, 9h15 – 17h00. Les cours en ligne se font sur MS-Teams.

## Information, organisation et coordination

Service de la formation continue

Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél. 026 300 73 46

Courriel : [formcont@unifr.ch](mailto:formcont@unifr.ch)

[www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)

# INSCRIPTION

## Modalités d'inscription

Le formulaire d'inscription doit être rempli en ligne jusqu'au **30 avril 2023** :

[www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont). Des inscriptions tardives sont possibles jusqu'au 1<sup>er</sup> juin (la première année).

En complément du formulaire d'inscription, le dossier de candidature doit contenir une lettre de motivation, un curriculum vitae et une copie des principaux diplômes. Ces annexes doivent également être téléchargées sur le formulaire d'inscription en ligne.

Le Comité directeur décide des admissions.

## Finance d'inscription

CHF 6'500.-

## Modalités de paiement

La finance d'inscription doit être payée avant le début des cours.

## Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit.

### Frais d'annulation:

Jusqu'à 90 jours avant le début de la formation	CHF 300.-
Entre le 89 <sup>e</sup> et le 60 <sup>e</sup> jour avant le début de la formation	20% du montant d'inscription
Entre le 59 <sup>e</sup> et le 30 <sup>e</sup> jour avant le début de la formation	60% du montant d'inscription
Moins de 30 jours avant le début de la formation	la totalité du montant d'inscription est due

**Exception:** proposition d'un·e participant·e de remplacement dont le dossier est accepté par le Comité directeur (dans ce cas-ci, seuls les frais administratifs sont retenus).

L'abandon en cours de formation n'implique pas de remboursement. Si le nombre d'inscriptions pouvant être retenues est insuffisant, le Comité directeur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total de vos frais d'inscription.